

FORMATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



En complément de votre métier de base, pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des évaluations thermiques globales d'un logement et à la diffusion de conseils pertinents sur les solutions techniques à mettre en œuvre pour faire des économies d'énergies, AFOLOR vous propose le dispositif

FEEBAT MODULE RENOVE : Mettre en œuvre dans les bâtiments des solutions d'amélioration énergétiques relatives aux signes de qualité



TVA 5,5%



- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte et enjeux du « PREH ».
- Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces.
- Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation énergétique.

Cette formation répond aux exigences du plan de rénovation annoncé le 26 avril 2018 par les ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires.

Avec la qualification RGE, vos clients pourront bénéficier des aides de l'Etat : éco-prêt à taux 0 et crédit d'impôts développement durable.

Dates : Les 31 mai et 1-2 juin 2021 à Besançon

Coûts pédagogiques : 600 €

Remboursés en totalité (dispositif FEEBAT) (Pour les Entreprises Artisanales du Bâtiment)

Cette formation est financée dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie et des formations aux économies d'énergie des entreprises et des artisans du Bâtiment "FeeBat" par l'obligé EDF via les OPCA.

⁽¹⁾ Découverte de logiciels complets, utilisables par tous corps d'état permettant de réaliser une évaluation thermique précise et ainsi fournir au client une solution adaptée

Coupon d'inscription

FEEBAT MODULE RENOVE : LES 31 mai et 1-2 juin 2021 à Besançon

Raison sociale :

Adresse / Code Postal / Localité :
.....

Tél : Fax :

Mail :

Code NAF (APE) : Siret :

Nombre de salariés :

Participant : Prénom / Nom :

Date de naissance :

Artisan Conjoint non salarié /!\ Joindre Extrait D1 + attestation de contribution à la formation professionnelle

Gérant salarié Salarié /!\ Joindre dernier bulletin de salaire + RIB de l'Entreprise